



Cabinet de la ministre

Paris, le mercredi 5 octobre 2011

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Expérimentation de l'affichage environnemental des produits : les grandes étapes de l'évaluation

Depuis le 1^{er} juillet 2011, date du coup d'envoi de l'expérimentation nationale, les entreprises testent l'affichage environnemental auprès de leurs clients. **Des centaines de produits, commercialisés en rayon ou sur internet, sont accompagnés d'une étiquette détaillant leurs impacts écologiques sur le climat, l'eau, l'air ou bien encore la biodiversité.**

L'affichage environnemental poursuit deux objectifs :

- ✓ **permettre aux consommateurs d'intégrer le critère environnemental dans leurs choix d'achat** et les sensibiliser au fait que tout produit, qu'il soit manufacturé ou agricole, exerce une pression sur l'environnement ;
- ✓ **donner l'opportunité aux entreprises de valoriser l'amélioration des caractéristiques environnementales de leurs produits.** L'affichage environnemental devient un véritable facteur de compétitivité.

« Avec l'affichage environnemental, nous donnons aux citoyens les clefs de la consommation responsable. C'est une autre facette du « pouvoir d'achat » : le pouvoir de choisir des produits plus économes en énergie, en eau ou en emballage. L'acte d'achat n'est pas neutre, la consommation durable permet de redonner du sens à la consommation, à la croissance et au progrès », a déclaré Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET.

Cet affichage multi critères, multi produits et multi supports (étiquette sur le produit, sur internet, application mobile, information sur le lieu de vente...) est une première mondiale et sa généralisation pourrait être étudiée après remise au Parlement d'un bilan de l'expérimentation début 2013.

Ce bilan, qui permettra de mesurer l'opportunité d'étendre et de pérenniser cet affichage, reposera sur plusieurs actions complémentaires :

- **Un retour d'expérience des entreprises** sur les conditions de faisabilité technique et économique de l'affichage. Un questionnaire commun sera envoyé d'ici la fin de l'année aux entreprises qui participent à l'expérimentation ; il complétera l'évaluation menée par chaque entreprise de sa propre opération.
- **Des enquêtes test menées par la Direction Générale de la Consommation de la Concurrence et de la Répression des Fraudes (DGCCRF)**. L'expérimentation nationale sera l'occasion pour la DGCCRF de tester la faisabilité de futurs contrôles du dispositif sur un échantillon d'opération (contrôles documentaires notamment). Pour mener ces tests, les enquêteurs concernés bénéficieront d'une formation préalable co-organisée par le ministère du développement durable.
- **L'avis des associations de protection des consommateurs**. Sept associations de consommateurs¹ se sont regroupées pour contribuer à cette évaluation. Elles élaboreront un questionnaire qui permettra de recueillir les avis des consommateurs sur le format de l'affichage et les informations portées à leur connaissance lors de réunions organisées en régions. Elles formuleront des préconisations remises au ministère à l'issue de l'expérimentation.

Parallèlement, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, lance dès aujourd'hui une consultation grand public sur son site afin de tester **la compréhension par les consommateurs de l'affichage et de la démarche engagée** :

www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr

Plusieurs questions permettent aux internautes de s'exprimer sur :

- **Les formats d'affichage les plus clairs et compréhensibles.**
- **Les supports sur lesquels ils souhaitent trouver l'affichage.**
- **Les indicateurs environnementaux les plus importants pour eux.**
- **Les familles de produits sur lesquelles ils désirent trouver un affichage environnemental.**

Une deuxième partie sous forme de quizz pédagogique, vise à approfondir les connaissances du grand public sur l'affichage, ses caractéristiques, ses objectifs... et à fournir des informations sur l'impact écologique de différents produits de consommation. Cette consultation sera ouverte jusqu'à la fin de l'expérimentation, prévue pour durer un an.

¹ Association de Défense d'Éducation et d'Information du Consommateur, Association Force Ouvrière Consommateurs, Association Etudes et Consommation CFDT, Confédération nationale des associations familiales catholiques, Familles de France, Familles Rurales et Union Nationale des Associations Familiales.

Contacts presse :

Anne Dorsemaine 01 40 81 72 36
Aurore Longuet 01 40 81 31 59
